

Les lauréats du Prix RSE de l'UNEC 2025 dévoilés : encourageons les coiffeurs engagés !



Lundi 13 avril, l'Union nationale des entreprises de coiffure a dévoilé les lauréats de la deuxième édition de son **Prix RSE** lancée le 8 décembre 2025, créé pour mettre en lumière les salons de coiffure les plus engagés en matière de responsabilité sociétale. Ce concours, organisé avec le soutien d'**AG2R LA MONDIALE** en partenariat avec **BIOWELS ET ECOHEADS**, reflète l'ambition d'une profession qui place les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux au cœur de son évolution.

Le jury – composé d'experts de la coiffure et de la RSE, parmi lesquels **Fabienne Munoz**, Présidente du Jury et 1^{ère} Vice-Présidente de l'UNEC, **Valérie Coissieux**, Présidente de l'UNEC Vaucluse, **Benjamin Stalter**, co-Président de l'UNEC Bas Rhin et **Alexandre Das Neves**, Responsable de développement Accords de Branches chez AG2R LA MONDIALE – a distingué quatre salons pour leurs actions concrètes en faveur de l'environnement, du bien-être de leurs salariés, et de leur ancrage social :

- **Prix Initiative Développement Durable**

Laetitia NIEMEZYK - Salon Espace carré ZEN (LABENNE)

Le jury a distingué la démarche globale et cohérente du salon Espace Carré ZEN, engagé en faveur d'une coiffure plus naturelle, respectueuse à la fois de la santé et de l'environnement. Cette approche se traduit notamment par une volonté de réduire son impact environnemental, grâce à l'utilisation de colorants naturels à base de pigments végétaux, comme Kydra Botanique et Hairborist.

Cette transition permet de limiter significativement le recours à des produits issus de la chimie lourde, réduisant ainsi le rejet de substances polluantes et préservant la santé des collaboratrices comme des clients.

En parallèle, Laetitia Niemezyk forme régulièrement son équipe aux techniques de coloration végétale. Ces formations renforcent les compétences, favorisent l'engagement des équipes et contribuent à valoriser l'image de marque du salon.

- **Prix Initiative Environnementale**

Pauline LASTELLE - La Coiffure de Pauline (BERNIÈRES-SUR-MER)

Le jury a salué la démarche inspirante de Pauline, qui a mis en place plusieurs dispositifs pour réduire l'impact environnemental de son salon. Les locaux ont été entièrement isolés afin de limiter les pertes d'énergie. Pauline utilise également des sèche-cheveux de dernière génération, plus économes en électricité.

Un programmateur a été installé pour ne chauffer le salon qu'aux heures d'ouverture, évitant ainsi toute consommation inutile.

Le jury a également salué la mise en place de fiches clients détaillées permettant de suivre précisément la consommation de colorants. Ce suivi contribue à optimiser l'utilisation des produits et à réduire le gaspillage de tubes de coloration.

- **Prix Initiative Sociale**

Vanessa TRIC - Salon DESSANGE (TOULON)

L'organisation du temps de travail mise en place par Vanessa Tric a particulièrement retenu l'attention du jury. Le planning des collaborateurs est aménagé afin qu'ils bénéficient d'un week-end de quatre jours une semaine sur deux.

Ce dispositif favorise un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en constituant un levier efficace pour le recrutement et la fidélisation des équipes.

- **Prix Coup de Cœur du Jury**

Pauline LUCIANI - L'Indisciplinée (REIMS)

Le jury a été particulièrement séduit par l'engagement solidaire de Pauline Luciani à travers plusieurs actions menées en partenariat avec des associations locales.

Parmi ces initiatives, la redistribution de vêtements collectés auprès des clients ainsi que de produits de beauté et d'hygiène fournis par des partenaires a permis d'aider des personnes en situation de précarité.

Le salon propose également des prestations de coiffure gratuites aux bénéficiaires. Ces actions contribuent à recréer du lien social, à renforcer la solidarité locale et à redonner confiance aux personnes accompagnées.

Une profession actrice du changement

« Ce prix valorise celles et ceux qui, chaque jour, réinventent leur métier avec conscience et conviction. Leur engagement montre que la coiffure a un vrai rôle à jouer dans la transition écologique et sociale », déclare **Christophe DORE**, président de l'UNEC.



A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

communication@unec.fr
01 42 61 50 65

Christelle Pelka
Directrice du Cabinet du Président
christelle.pelka@unec.fr
06 88 35 53 48